

Auch, le 24 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mobilisation des sapeurs-pompiers : la majorité départementale appelle à une reconnaissance des territoires ruraux et à un soutien de l'État aux finances départementales

Depuis plusieurs jours, des sapeurs-pompiers gersois sont mobilisés dans le cadre du mouvement national qui traverse actuellement les services d'incendie et de secours. La majorité départementale Gers En Commun considère cette mobilisation comme légitime. Elle met en lumière une réalité particulièrement prégnante dans les territoires ruraux : les besoins augmentent, les missions se diversifient et les moyens doivent pouvoir suivre.

Ce jeudi, Bernard Gendre, vice-président du Conseil départemental et président du SDIS 32, et Lydie Toison, conseillère départementale, et vice-présidente du SDIS 32, se sont rendus aux côtés des sapeurs-pompiers mobilisés sur le marché d'Auch, afin de leur apporter leur soutien et d'échanger avec eux sur leurs conditions d'exercice et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

En 2026, le Département a consacré **9,5 millions d'euros** au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Gers, soit **55 %** du budget. Depuis 2018, la contribution du Département a augmenté de **1,5 million d'euros**.

Le Département a par ailleurs participé aux 9,9 millions d'euros engagés pour moderniser les équipements et les infrastructures, avec notamment le futur centre d'incendie et de secours d'Auch, dont la livraison est prévue en 2027. Il a également participé aux 5 millions d'euros engagés depuis 2023 pour l'acquisition de 29 nouveaux véhicules.

« Ces efforts doivent se poursuivre. Les missions des sapeurs-pompiers évoluent, les interventions augmentent et les risques auxquels les territoires sont confrontés se renforcent, notamment sous l'effet du changement climatique, avec des épisodes d'incendies et d'inondations plus fréquents et plus intenses », indique Philippe Dupouy, Président du Département.

En 2025, les sapeurs-pompiers gersois ont réalisé **plus de 14 000 interventions**, dont 78 % relevaient du secours aux personnes. Dans ce contexte, pour la majorité départementale, le soutien au volontariat constitue également un enjeu majeur. *« Dans le Gers, **93 % des sapeurs-pompiers sont volontaires**. Ce modèle, essentiel au fonctionnement des secours dans un département rural, repose sur l'engagement de femmes et d'hommes qui donnent de leur temps pour protéger leurs concitoyens. Cet engagement doit*

être reconnu et encouragé à la hauteur des missions qui leur sont confiées», indique Bernard Gendre, Président du SDIS 32.

La question des secours ne peut par ailleurs être dissociée de celle de l'accès aux soins. *« La désertification médicale touche directement l'organisation des secours dans les territoires ruraux. Lorsque l'offre de soins recule, les évacuations peuvent s'allonger et les temps de trajet augmenter, mobilisant toujours plus les équipes de sapeurs-pompiers »,* indique à son tour Lydie Toison, Vice-Présidente du SDIS32.

« Le Département continuera à prendre toute sa part et à poursuivre ses investissements en faveur du SDIS. Mais face à l'augmentation des besoins et à des finances départementales fortement contraintes, les Départements ne pourront pas porter seuls cet effort. Car derrière chaque intervention, chaque évacuation, chaque départ en mission, il y a des femmes et des hommes qui répondent présents pour protéger les autres. Ils doivent pouvoir compter sur des moyens à la hauteur de leurs missions et des réalités de nos territoires. » signale Philippe Dupouy, Président du Département.

La majorité départementale appelle donc l'État à prendre désormais toute sa part et à apporter rapidement des réponses, pour les sapeurs-pompiers comme pour l'ensemble des Gersois.